

# VOIR AUTREMENT



**Intégrer un enfant non voyant  
dans une classe maternelle**

Vous allez accueillir un enfant non  
voyant dans votre classe...

et vous vous posez beaucoup  
de questions...

Vous voilà embarqué dans une aventure professionnelle originale ! Mais vous n'êtes pas seul à relever ce défi.

L'intégration à l'école maternelle s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement proposé au petit enfant et à sa famille. **Ce projet est un choix des parents et doit être soutenu par l'équipe d'aide précoce ou d'accompagnement ainsi que par l'équipe enseignante et la direction de l'école.** La réussite du projet n'incombe pas à une seule personne. Chacun, y compris l'enfant, apporte ses ressources, ses interrogations, dans les limites de ses compétences et de son rôle.

L'important est de veiller au bien-être et au développement harmonieux de l'enfant.

Il nous semble intéressant de vous transmettre quelques informations pour vous aider à l'accueillir le mieux possible. Pour réaliser cette brochure, nous nous sommes inspirées de notre pratique de service d'aide précoce et d'accompagnement, des questions et réflexions des enseignants qui ont déjà vécu cette expérience. Les vôtres sont également les bienvenues.

*Remarque : Nous insistons sur la distinction entre les enfants malvoyants et non voyants ou aveugles. Dans cette brochure, nous abordons l'intégration scolaire de l'enfant non voyant .*

*D'autres brochures «Voir autrement» existent et concernent :*

- l'intégration d'un enfant malvoyant à l'école ordinaire maternelle*
- l'intégration d'un enfant malvoyant à l'école ordinaire primaire*
- l'intégration d'un enfant non voyant à l'école ordinaire primaire*

## Un enfant non voyant?

Etre non voyant signifie ne rien percevoir, ou ne percevoir que la lumière et/ou des formes de façon très diffuse.

L'enfant non voyant utilise peu ou pas sa vision. **Il découvre et explore le monde autrement.** Il s'aide surtout de ses autres sens pour accéder à la connaissance de l'environnement. Il utilise le braille pour la lecture et l'écriture.

La vision permet une perception instantanée et complète de l'environnement. Lorsqu'elle est déficitaire, **l'enfant reçoit des informations de manière parcellaire.**

L'ouïe et le toucher donnent une idée incomplète d'un objet ou d'une situation. Dans son espace proche, **l'enfant a accès aux objets concrets par le toucher.** Ainsi, les envelopper complètement l'informeront sur leur forme, poids, température, texture, solidité, taille...

Il peut compléter sa connaissance par une **exploration olfactive et une attention auditive.** En fonction des diverses caractéristiques de l'objet, il obtiendra un degré variable de précisions. Quand l'objet est grand, insaisissable (en mouvement) ou malléable, il éprouve des difficultés à estimer sa taille, son volume, sa forme globale. Ex : un arbre, un oiseau, une fleur...



Nous insistons sur la nécessité de permettre l'expérience tactile et de **traduire autant que possible tactilement les informations** car il s'agit du mode essentiel d'accès à la connaissance. Cette démarche incombe à tous les adultes gravitant autour de l'enfant et cela à tout moment de la journée. Cela permettra d'éviter le développement d'un langage écholalique ou du verbalisme - langage déconnecté de la réalité - et de favoriser la construction d'images mentales plus précises.

L'enfant non voyant découvre l'espace et se déplace autrement. **Il a besoin d'évoluer en toute sécurité.** Vous le verrez marcher de proche en proche, garder un contact continu avec le sol, utiliser les compensations tactiles, auditives et cognitives. Il va parfois éviter de s'aventurer dans les espaces inconnus ou instables (par ex : la cour de récréation).

C'est la répétition et la synthèse de ces expériences qui lui permettront de construire sa représentation du monde. Ce travail mental peut être laborieux.

L'enfant que vous allez accueillir **présente donc un fonctionnement particulier.** Vous allez apprendre à bien le connaître. Nous tenterons ensemble de cerner ses particularités afin d'aménager son environnement de manière adéquate et la plus confortable possible.

Vous êtes une personne importante pour le déroulement du projet d'intégration. Lors de nos rencontres régulières, nous chercherons ensemble des réponses aux questions et aux difficultés que vous pouvez rencontrer.



## Qu'entend-on par intégration scolaire?

C'est donner à l'enfant la possibilité de s'épanouir et d'apprendre dans une école ordinaire, comme et avec les autres, tout en tenant compte de sa différence.

**Les objectifs de l'intégration d'un enfant non voyant en classe maternelle sont semblables à ceux d'un autre enfant.** Il quitte la maison, va à la rencontre de ses pairs, apprend à être autonome, découvre les notions pédagogiques. Pour l'enfant non voyant, l'enseignant aura recours à des moyens spécifiques d'ordre pluri sensoriel. Cette approche différente peut être aussi profitable pour le reste du groupe !

Accueillir un enfant non voyant, c'est aussi permettre aux enfants de la classe de découvrir la différence, de la vivre au quotidien, de l'accepter.



Chemin faisant...

## L'accueil

---

- *Comment va-t-il apprendre ?*
- *Comment cela se passe-t-il à la maison ?*
- *Comment va-t-il se déplacer dans la classe et dans l'école ?*
- *Je n'ai pas d'expérience pour l'accueillir ? Comment faire ?*
- *Quand viendrez-vous ?*
- *J'ai beaucoup d'élèves en classe, je ne peux pas lui donner plus de temps qu'aux autres !*
- *Comment faire pour les sorties (piscine, visites)?*
- *A quoi je m'engage ?*
- *Est-il suffisamment autonome ?*
- *Que voit-il, perçoit-il la lumière, les couleurs, les masses ?*

Répondre de manière générale à ces questions est difficile. Une rencontre préalable nous permettra d'aborder vos questions. Faire le point sur les particularités, les compétences et les difficultés de l'enfant que vous allez accueillir permettra d'établir son projet d'intégration. Les objectifs fixés seront les mêmes que pour l'ensemble de la classe.

Toutefois, **son accueil demandera des adaptations et probablement quelques aménagements dans votre classe**. Comme tout enfant, il possède un potentiel énorme qu'il faudra solliciter. Cela nécessite une étape d'attention individuelle à l'enfant lors de la découverte et de l'exploration d'un nouveau matériel. Il a besoin d'une analyse redondante de ce dernier.

Bien entendu, nous vous proposons des rencontres régulières afin de vous aider à imaginer et à réaliser les adaptations mais aussi pour réfléchir à de nouvelles pistes lors du travail direct avec l'enfant. Nous aborderons le développement de l'enfant sous ses différentes facettes : socialisation, autonomie, acquisitions pédagogiques, adaptations nécessaires, troubles associés éventuels.

Notre intervention sera modulée en fonction de vos demandes et des besoins de l'enfant.



## En classe

- *Est-ce que je fais suffisamment pour lui ?*
- *Que puis-je attendre de lui ?*
- *Quels travaux faut-il adapter et comment ? Qui s'en occupe ?*
- *Ses difficultés sont-elles uniquement liées à la déficience visuelle ?*
- *Dois-je apprendre le braille, quels en sont les pré-requis ?*
- *Devrais-je tout faire à sa place ?*
- *De quel matériel spécifique a-t-il besoin ?*
- *Comment l'installer dans la classe ?*
- *Y a-t-il des activités auxquelles il ne pourra pas participer ?*

Le principe de base est que l'enfant non voyant participe à tous les ateliers et activités de la classe. Pour ce faire, les adaptations visent, entre autres, à **rendre l'enfant autonome dans la gestion de son espace proche et éloigné et à lui donner accès aux informations.**



Les apprentissages s'acquièrent notamment par imitation visuelle. L'enfant non voyant n'y a pas accès. Pour compenser ce manque, il a constamment besoin de **démonstrations tactiles** et doit être nourri d'un maximum d'**informations verbales**. **Son rythme de travail et d'apprentissage est plus lent.** Il est important de lui laisser le temps nécessaire et de ne pas agir à sa place.

### **L'espace classe et les déplacements :**

Permettre à l'enfant d'explorer la classe à son rythme avec l'aide de l'adulte. Il prendra le temps de parcourir et de mémoriser les petits trajets dans la classe. Il pourra ainsi **établir ses repères** (disposition des différents 'coins', armoires de la classe, rangement de son matériel, reconnaissance de son portemanteau, de son cartable...). Il est nécessaire de les marquer de **signes tactiles distinctifs**. Si les espaces sont modifiés, il est important de l'en avertir et de les explorer à nouveau (ex : ouverture d'une fenêtre...).



Une **classe ordonnée** facilite grandement la gestion de l'espace et permet à l'enfant de se repérer seul, d'y gagner en autonomie (il retrouve seul son matériel) et en sécurité. L'enfant va élargir petit à petit la connaissance de son école (classe, couloir, récréation, réfectoire, toilette,...).

Grâce à ces multiples expérimentations, il va mémoriser les trajets et construire une représentation mentale de l'espace plus large. Vers 4 ou 5 ans, il peut bénéficier d'un **apprentissage en orientation et mobilité** via un service spécialisé (centre de réadaptation fonctionnelle).

## L'autonomie:

L'enfant pourra prendre sa collation, enfiler son manteau, aller à la toilette... seul en se **servant de repères spécifiques, tactiles et auditifs** (coller une étiquette en relief à hauteur de son portemanteau, l'aider à repérer l'emplacement de la paille du berlingot, la place de son cartable...).

'Gommette feutrée' + prénom en braille + traduction

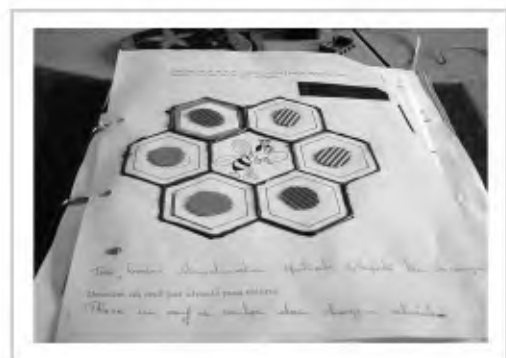
## Les ateliers:

L'essentiel du travail dans l'adaptation d'un atelier est réalisé, d'une part, lors de sa conception et, d'autre part, par une **approche pluriensorielle** lors de l'activité.

Lors de sa conception, on détermine la manière de l'adapter. Adapter une activité signifie transposer les informations nécessaires à sa réalisation et à sa compréhension: notamment à l'aide d'un support tactile, en faisant aussi appel à l'audition, à la mémoire, à la réflexion...

La présentation de matériel en **3 dimensions** est à privilégier (présentation des objets réels, de miniatures). Si ce n'est pas possible, on passera à une présentation en 2 dimensions en relief.

Se constituer une **réserve de textures** variées s'avère bien utile. Les adaptations ne sont pas systématiques: il faut rechercher l'adaptation la plus adéquate pour chaque activité et veiller à ce qu'elle ait du sens pour l'enfant. L'enfant peut coopérer à votre recherche. L'aide des parents ou de l'équipe d'aide précoce ou d'accompagnement est également possible.



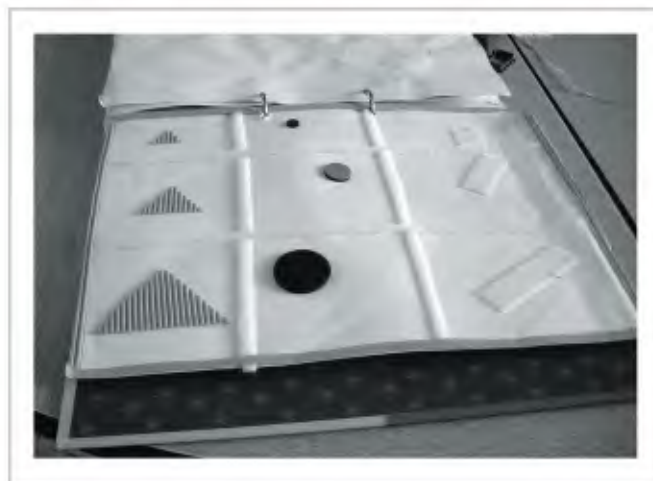
Il est primordial que les adaptations proposées soient synchrones avec l'activité présentée au groupe. C'est alors que l'enfant profitera au maximum des informations verbales spontanées de la classe. Les questions ou réflexions des enfants et de l'enseignant concernent directement ce qu'il fait et enrichissent considérablement son bagage.

L'enfant non voyant doit développer une bonne coordination manuelle, indispensable à l'apprentissage du braille. **Toute activité de manipulation est bénéfique à son évolution.** Dans les classes, il y a une grande quantité de jeux pouvant être explorés de manière approfondie par l'enfant, moyennant parfois quelques adaptations simples. De même, il peut utiliser tous les outils habituels (pinceaux, picot, ciseaux...).

Nous constatons souvent qu'il demande à dessiner en même temps que les autres enfants. Cela semble avoir peu de sens pour un enfant non voyant mais cela correspond au plaisir de faire comme les autres. Toutefois, on peut privilégier l'emploi de **peinture en relief ou de la roulette à dessins** afin qu'il ait une trace tactile de ce qu'il produit.

Un autre moment important consiste à organiser adéquatement avec l'enfant son espace de travail. L'utilisation d'un **set de table antidérapant** et de contenants l'aide à délimiter et à structurer son espace de travail et rend celui-ci plus stable. Il faut toujours détailler avec l'enfant la **place des outils**. Il est nécessaire de s'assurer qu'il maîtrise correctement le matériel qu'on lui présente.

L'enfant non voyant a besoin qu'une nouvelle activité lui soit **expliquée individuellement**. Il est nécessaire de **guider (accompagner) le mouvement de ses mains** afin qu'il ressente et mémorise les gestes adéquats pour les reproduire seul après.



## L'apprentissage du braille:

Le braille est un code tactile permettant de transcrire toutes les lettres de l'alphabet, les signes de ponctuation, les notations musicales et mathématiques. Il se base sur une **configuration de 6 points en relief ordonnés en 2 colonnes verticales de 3 points**. Son apprentissage nécessite l'acquisition de certains pré-requis : les notions du schéma corporel, l'organisation spatiale et la latéralité, le développement du toucher, la coordination bimanuelle, la structuration temporelle, la fonction symbolique.

Il est intéressant de tenir compte de ces notions pour guider l'adaptation des activités. Son apprentissage démarre généralement au cours de la **troisième année de maternelle** bien qu'un travail spécifique à l'acquisition de ses pré-requis ait commencé auparavant. Une personne du service d'accompagnement s'occupe de cet apprentissage, de manière individuelle. Vous ne devez pas connaître le braille pour accueillir l'enfant dans votre classe. Toutefois, une information sur le braille et ses caractéristiques peut vous être donnée si vous le souhaitez.



### La socialisation:

Dans un premier temps, par ses attitudes particulières, l'enfant non voyant peut dérouter autrui (posture, besoin de rapprochement et de contacts physiques, blindismes). **Expliquer simplement la cécité** facilite la compréhension de ces comportements et donc, l'intégration de l'enfant dans le groupe.

Par ailleurs, comme il n'a pas accès aux informations visuelles (perception d'un sourire, d'une grimace, d'un geste, d'un déplacement), il ne comprend pas toujours ce qui se passe. Des informations verbales sont un complément utile pour participer à la vie de groupe! Vivre au quotidien avec un enfant non voyant requiert une certaine **bienveillance et vigilance quant à sa sécurité et à son accès aux informations**. Toutefois, il faut éviter de le surprotéger et l'inciter à réaliser ses tâches lui-même.

### L'affectivité:

A son entrée à l'école maternelle, l'enfant n'est pas encore conscient de sa déficience visuelle. En grandissant, et au contact des autres, il va la découvrir progressivement. **Parler de sa différence**, répondre aux questions des enfants favorise la reconnaissance de cette différence et lui donne une place dans la vie de groupe.

## Le projet d'intégration: son évaluation

---

- *L'enfant se sent-il bien en classe ? à l'école ?*
- *Est-il bien intégré dans le groupe?*
- *Bénéficie-t-il des apprentissages ?*
- *Comment l'intégration est-elle vécue par l'enseignant ?*
- *Y a-t-il une bonne collaboration entre les différents partenaires ?*

Nous proposons des **rencontres régulières entre les différents partenaires** (parents, enseignants, équipe d'aide précoce et d'accompagnement, intervenants extérieurs) afin d'évaluer le déroulement du projet: l'enfant est-il épanoui, trouve-t-il sa place en classe, a-t-il des copains, bénéficie-t-il de la majorité des activités... ?

En somme, **l'intégration est-elle favorable au développement psycho-affectif et cognitif de l'enfant et le projet peut-il être poursuivi ?** Partager le vécu et les préoccupations de tous permet de s'ajuster aux besoins et aux attentes de chacun.

Et l'année prochaine ?

- *Est-il prêt à passer dans la classe supérieure ?*
- *Aura-t-il besoin d'aides supplémentaires ?*
- *Sera-t-il nécessaire d'avoir en classe un matériel adapté ?*

Et ensuite ?

- *A-t-il la maturité nécessaire pour entrer en primaire ?*
- *Où ses besoins seront-ils le mieux satisfaits (dans l'enseignement ordinaire ou spécialisé)?*

**D'année en année, le projet d'intégration est réévalué.** Nous déterminons ensemble si sa poursuite est profitable à l'enfant. Des modifications pourront y être apportées en fonction de l'évolution de l'enfant, du niveau scolaire et du projet pédagogique de l'enseignant.

Une orientation vers une autre structure peut être envisagée pour le bien-être de l'enfant et la poursuite de ses apprentissages. Cette décision est prise par les parents, en concertation avec l'équipe enseignante, le PMS et notre équipe. **En fonction des besoins de l'enfant, il peut passer de l'enseignement ordinaire vers l'enseignement spécial et inversement, cela tout au long de sa scolarité.**

*Cette brochure donne un aperçu de ce que peut être cette expérience. Elle permet de poser un cadre et d'ouvrir une porte sur le projet à venir. A chacun d'y mettre, au fil du temps, sa sensibilité, ses couleurs et sa musique.*

*Merci à vous qui allez participer à ce projet.*

**Aides techniques** : ensemble des outils techniques et logistiques adaptés aux besoins de la personne déficiente visuelle. Ils visent à donner un meilleur accès à l'information et une plus grande autonomie.

**Blindismes** : comportements symptomatiques spécifiques au déficient visuel, auto-stimulation liée à la recherche de sensations (balancements, doigts dans les yeux...)

**Cécité** : incapacité de voir ; absence ou sévère déficit de la vision, limitée à la perception de la lumière et/ou de formes de façon très diffuse.

**Centre de réadaptation fonctionnelle pour déficients visuels**: ces centres offrent une réadaptation spécifique (basse vision, orientation & mobilité, aides optiques, séances de psychomotricité,...)

**Compensations** : mise en oeuvre de ressources personnelles pour pallier le déficit visuel.

**Déficience** : altération ou destruction des fonctions qui nous permettent de percevoir, de comprendre ou d'agir. La déficience correspond à l'aspect lésionnel du handicap.

**Déficience visuelle** : altération de la fonction visuelle. Quand on parle de déficience visuelle, il importe de distinguer les personnes dites « *fonctionnellement non voyantes* » des autres dites « *fonctionnellement voyantes* ».

« **Est fonctionnellement non voyante** » la personne qui fait appel à son sens du toucher comme mode principal d'acquisition des connaissances. Elle utilise généralement l'alphabet braille pour lire et écrire.

« **Est fonctionnellement voyante** » la personne qui fait appel à son résidu visuel comme mode principal d'acquisition des connaissances. Elle accède à l'imprimé courant, régulier ou agrandi en ayant recours à ses aides optiques et elle utilise le système courant pour écrire.

**Enseignement de type 6** : enseignement spécial adapté aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents atteints de déficience visuelle (niveaux maternel, primaire et secondaire).

**Handicap** : désavantage social résultant pour l'individu d'une déficience ou d'une incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle normal.

**Orientation et mobilité** : le programme d'orientation et de mobilité (o&m) est un ensemble de méthodologies et de techniques très précises et efficaces dont l'objectif final est de donner un maximum d'autonomie dans les déplacements de la personne déficiente visuelle, et cela, en toute sécurité.

**Plurisensoriel** : relatif aux différents canaux sensoriels.

**Représentation mentale** : image mentale résultant de la synthèse des expériences sensorielles, verbales, affectives. Elles sont une symbolisation : elles sont indépendantes des caractéristiques physiques de l'objet et des modalités sensorielles à partir desquelles elles sont construites. Elles sont propres à chaque individu.

**Service d'accompagnement** : service dont les missions visent à assurer une aide précoce, une aide éducative, psychologique et sociale aux personnes présentant une déficience physique, mentale ou sensorielle, dans leurs différents milieux de vie.

**Service d'aide précoce** : service dont les missions visent à apporter aux familles d'enfants, âgés de 0 à 8 ans, atteints d'une déficience physique, mentale ou sensorielle, une aide éducative, sociale et psychologique, dans les différents milieux de vie de l'enfant.

**Verbalisme** : production d'un langage d'apparence significative mais dénué de sens pour la personne qui le produit parce qu'il n'est pas en lien avec son expérience personnelle.

**Vision fonctionnelle** : résidus visuels utilisés par la personne pour assurer sa vie quotidienne et ses apprentissages.

Introduction.....	3
Définitions:	
Un enfant non voyant.....	4-5
Qu'entend-on par intégration scolaire?.....	6
Le projet d'intégration:	
L'accueil.....	7
En classe.....	8
▪ espace, déplacements.....	8
▪ autonomie, ateliers.....	9
▪ espace de travail.....	10
▪ le braille.....	11
Socialisation, affectivité.....	11
L'évaluation.....	12
Glossaire.....	13



**Triangle Wallonie**  
**IRSA**

*Services d'Aide Précoce et d'Intégration pour  
Enfants Déficiants Visuels  
Rue de la Procession 61  
1310 La Hulpe  
02/633 43 10  
services@trianglewallonie.be*

## **VOIR AUTREMENT**

Cette brochure a été réalisée avec le soutien

des Œuvres du Soir.

Elle a été conçue par les services Triangle -Bruxelles et Triangle -Wallonie.

Avec la collaboration:

de l'IRSA - Centre de Services;

de l'IRSA - l'école d'Uccle (Fondamental type 6) et du centre P.M.S. Spécialisé;

des équipes Basse Vision et Orientation & Mobilité de l'IRSA - Centre de Services;

des enseignants de l'ordinaire qui ont accepté de nous soumettre leurs suggestions.

Nous remercions particulièrement les enfants de l'école fondamentale

type 6 de l'IRSA qui ont réalisé les dessins.